



infra secteur Est



Rencontres citoyennes

Juin 2025

Déroulement

Mot du maire

1. Introduction : rappel des objectifs
2. Historique
3. Montage financier
4. Réseau d'égout sous pression (RSP)
5. Prochaines étapes
6. Questions
7. Sondage



Mot du maire

Bienvenue à la rencontre de mise à jour sur le projet Infra secteur Est.

L'objectif est de vous informer du montage financier obtenu du MAMH, comme nous avons promis de le faire dès que les montants seraient connus.

Cela s'inscrit dans la politique d'ouverture envers les citoyens de votre conseil municipal.

Voici le panel :

- Guillaume Robidoux, ingénieur municipal
- Janick Lemay, ing TT concepteur des réseaux d'égout et d'aqueduc
- Les conseillers municipaux des districts 4, 5 et 6.





infra secteur Est



1

Objectifs

Contexte et objectifs

1. Fournir de l'eau potable de qualité à tous les citoyens :

- 123 puits contaminés (+ artésiens que de surface)
- 260 résidences n'ont pas d'eau de qualité

2. Protéger notre lac et la nappe phréatique :

- Obligation de mise aux normes 2027

3. Respecter la capacité de payer de la Ville et des citoyens :

- Cible = 30 000 \$ par porte
 - 44 000 \$ par porte = auparavant refusé par le Ministère



Objectifs vs résultat

Coût par porte
28 200 \$



Raccordement
payé à 95 %

 **Mission accomplie!**

Détails du calcul à venir au point 3 de la présentation.





infra secteur Est



2

Historique

Historique

3 juin et 6 novembre 2022 : rencontres citoyennes

Total : 350 présences

Automne 2022

Programme PRIMEAU (plus \$ que décret de 20,3 M \$)

Avril 2023

Bonification PRIMEAU (si nouveau projet)

Printemps-été 2023

Étude pour qualifier le projet de « nouveau projet »

PRIMEAU : Programme d'infrastructures municipales d'eau



Historique

2023

Étude de faisabilité Tetra Tech (réseau RSP)

Automne 2023

MAMH voit un prolongement et non un nouveau projet (implantation)

MAMH formalise les critères « implantation »

2024 : Confirmation du MAMH

RSP : seule solution acceptée pour aide financière

2024 : Rencontres Ville-MAMH

Objectif: maximum 30 000 \$ par porte



Objectifs

Critère MAMH pour la subvention :

Une solution **plausible** et **économique**

Extrait - Courriel du MAMH 2024-02-12

En vue d'optimiser son projet et de diminuer les coûts de construction, la Ville de Léry a étudié des solutions alternatives pour le réseau d'égout.

Il s'est avéré que la solution plausible, économique, donc celle qui serait acceptée par le ministère est un réseau dit sous pression (RSP).

Cette solution permettrait aussi de limiter l'infiltration et les apports d'eaux indésirables tout en offrant une meilleure gestion des eaux et en limitant (optimisant) le volume des eaux usées envoyé à la station d'épuration.





infra secteur Est



3

**Montage
financier**

Montage financier : 4 sources

Source A PRIMEAU Volet 1.1

Sources B, C PRIMEAU Volet 1.2

Égouts (B)

Aqueduc (C)

Source D PUIT – Volet 3 sur invitation



PRIMEAU : Programme d'infrastructures municipales d'eau

PUIT : Programme d'unités individuelles de traitement de l'eau

Montage financier : Source A

Programme PRIMEAU, volet 1.1

Engagement confirmé le 30 avril 2025 :

1,5M \$ avec un taux de 95 %, qui est normalement de 65 %

- Une seule série de plans admissibles pour la solution plausible économique – Réseau RSP avec aqueduc relié à Châteauguay.

Votre
gouvernement

Québec 



Montage financier : Source B

Programme PRIMEAU, volet 1.2 (égouts)
Prolongement

Amendement au PRIMEAU obtenu par la Ville :

- Coût maximum admissible par logement permanent :
26 650 \$
- Taux obtenu : **95 %** vs taux standard (65 %)

25 300 \$ par logement permanent



Montage financier : Source C

Programme PRIMEAU, volet 1.2 (aqueduc)
Renouvellement des conduites



Ce que la Ville a démontré au MAMH

- Conduites de la Presqu'Île Asselin :
pas aux normes et en fin de vie
- Importance de considérer l'ensemble du secteur Est
dans ce volet



Montage financier : Source C

Programme PRIMEAU, volet 1.2 (aqueduc)
Renouvellement des conduites



Résultat

- Subventionné au coût de construction x **95 %**
- Promesse signée une fois les résultats des soumissions connus (évite une promesse sur des estimés trop bas)
- **50 %** des articles commun au RSP
 - Ratio habituel : 40 % aqueduc – 60 % égout



Promesse tenue!

Coût par porte :

28 200 \$

Et il y a plus...



Autre gain par la Ville



Vous êtes maintenant
subventionnés à 95 %
pour le raccordement entre votre
maison et les conduites municipales
d'égout et d'aqueduc qui passent
dans la rue!

Cela représente un total de 20 M \$
selon l'estimé de Tetra Tech.



➔ **Grâce au programme PUIT, Volet 3 sur invitation...**

PUIT : Programme d'unités individuelles de traitement de l'eau

Montage financier : Source D

Programme PUIT, volet 3 sur invitation

Extrait - Courriel du sous-ministre adjoint du MAMH - 2025-05-07

**Projet intégrant des travaux
jugés non conventionnels par le MAMH**

Concernant cette partie du projet qui serait admissible au PUIT – volet sur invitation, je vous confirme qu'en ce qui concerne les dépenses admissibles qui y seraient rattachées, ces dépenses y seront admissibles à un taux d'aide de 95 %.

Québec 

PUIT : Programme d'unités individuelles de traitement de l'eau



Montage financier : Source D

Programme PUIT, volet 3 sur invitation
Fosses, pompes et raccordement

Permet une subvention selon le coût de construction x 95 %
pour chaque résidence raccordée

Sous réserve de critères :

- Tracé optimal, approuvé et fait par un entrepreneur qualifié selon un devis de performance;
- Raccordement fait dans les 2 ans suivant la mise en fonction du réseau;
- Un inspecteur devra attester de la conformité des travaux;
- Engagement du propriétaire à conserver les équipements.



Sommaire des résultats obtenus

Sources de financement - PRIMEAU	Subventions obtenues par la Ville
Source A – PRIMEAU, volet 1,1	1,5 M \$ x 95 %
Source B – PRIMEAU, volet 1,2 (égouts)	26 650 \$ x 95 % = 25 318 \$ par logement
Source C – PRIMEAU, volet 1,2 (aqueduc)	Coût x 95 % = approximatif 18 M \$

} 31 M \$

Source de financement - PUIT	Subvention obtenue par la Ville
Source D – PUIT, volet 3 sur invitation (fosses, pompes et raccordement)	Coût x 95 % = approximatif 20 M \$

Total obtenu par la Ville (A, B, C, D)	51 M \$ (vs 20,3 \$ décret)
---	------------------------------------

 **Une réussite pour nous tous !**

PRIMEAU : Programme d'infrastructures municipales d'eau

PUIT : Programme d'unités individuelles de traitement de l'eau

Sous réserves



Montage financier

Répartition des taxes municipales

Paramètres :

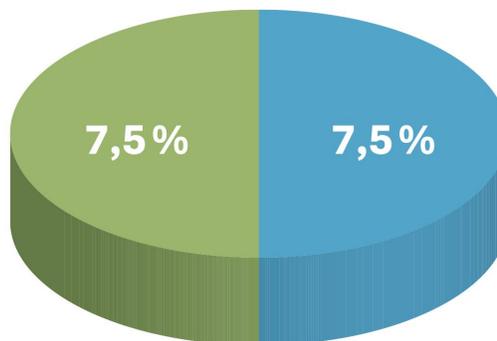
Taux de financement 5%

Terme de 25 ans

Répartition :

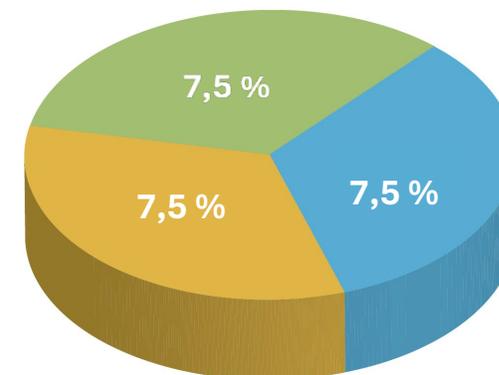
22,5 % à l'ensemble

77,5 % branchement



■ Secteur Est 7,5% 500 maisons
■ Secteur Ouest 7,5% 500 maisons

Phase Ouest
15 % à l'ensemble



■ Secteur Est 7,5% 500 maisons
■ Secteur Ouest 7,5% 500 maisons
■ Secteur école 7,5% 500 maisons

Infra secteur Est
22,5 % à l'ensemble



Simulation d'un compte de taxes

(estimatif portion Infra Est)

Évaluation	400 000 \$	614 274 \$	950 000 \$
Service de la dette			
Ensemble	132,96 \$	204,19 \$	315,78 \$
Nombre de branchements	1 551,91 \$	1 551,91 \$	1 551,91 \$
Taxation annuelle service de la dette	1 684,87 \$	1 756,09 \$	1 867,69 \$
Taxes de services			
Eau	269,17 \$	269,17 \$	269,17 \$
Égout	183,99 \$	183,99 \$	183,99 \$
Total taxes de services	453,15 \$	453,15 \$	453,15 \$
Compte de taxes annuelles estimatif			
Vidange par MRC (3 ans)	65,00 \$	65,00 \$	65,00 \$
Pompe – entretien et remplacement (15 ans)	23,00 \$	23,00 \$	23,00 \$
Compteur d'eau	30,00 \$	30,00 \$	30,00 \$
Total	2 168,02 \$	2 239,25 \$	2 350,84 \$



Comparatif des coûts RSP / Gravitaire / Mise aux normes

Réseau sous pression (RSP) + Aqueduc

28 200 \$
+ 5 % du raccordement

Total : **29 200 \$**

Réseau gravitaire + Aqueduc

73 000 \$
+ 20 000 \$ raccordement

Total : **93 000 \$**

Mise aux normes + Aqueduc

Mise aux normes 30 000 \$
(subvention 5 500 \$ PUIT)

+ Aqueduc : 33 000 \$

Total : **57 400\$**



La solution RSP est la plus plausible et la seule acceptée par le Ministère pour obtenir une aide financière.

Opter pour un réseau gravitaire ferait en sorte de nous faire perdre 10 M \$ en subventions.

Sommaire des résultats obtenus

Total obtenu par la Ville **51 M \$** (vs 20,3 M \$ décret)

Coût par porte **28 200 \$**

Raccordement **95 %**

 **Une réussite pour nous tous !**





infra secteur Est



4

**Réseau sous
pression**

Réseau d'égout sous pression

Présentation par
Janick Lemay, Tetra Tech



TETRA TECH



Réseau municipal – Vue d'ensemble

Légende

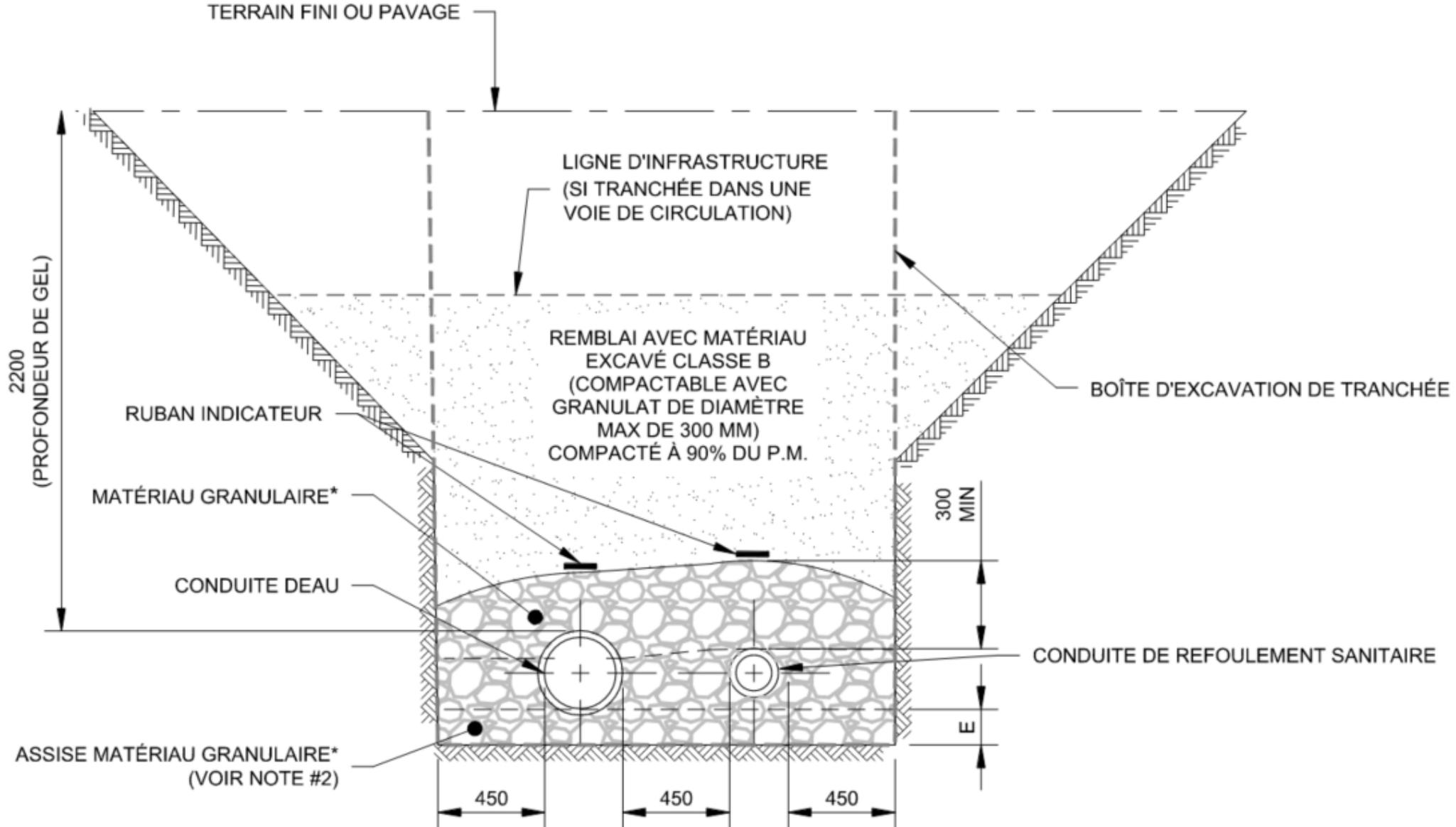
-  Chemins municipaux
-  Chemins privés



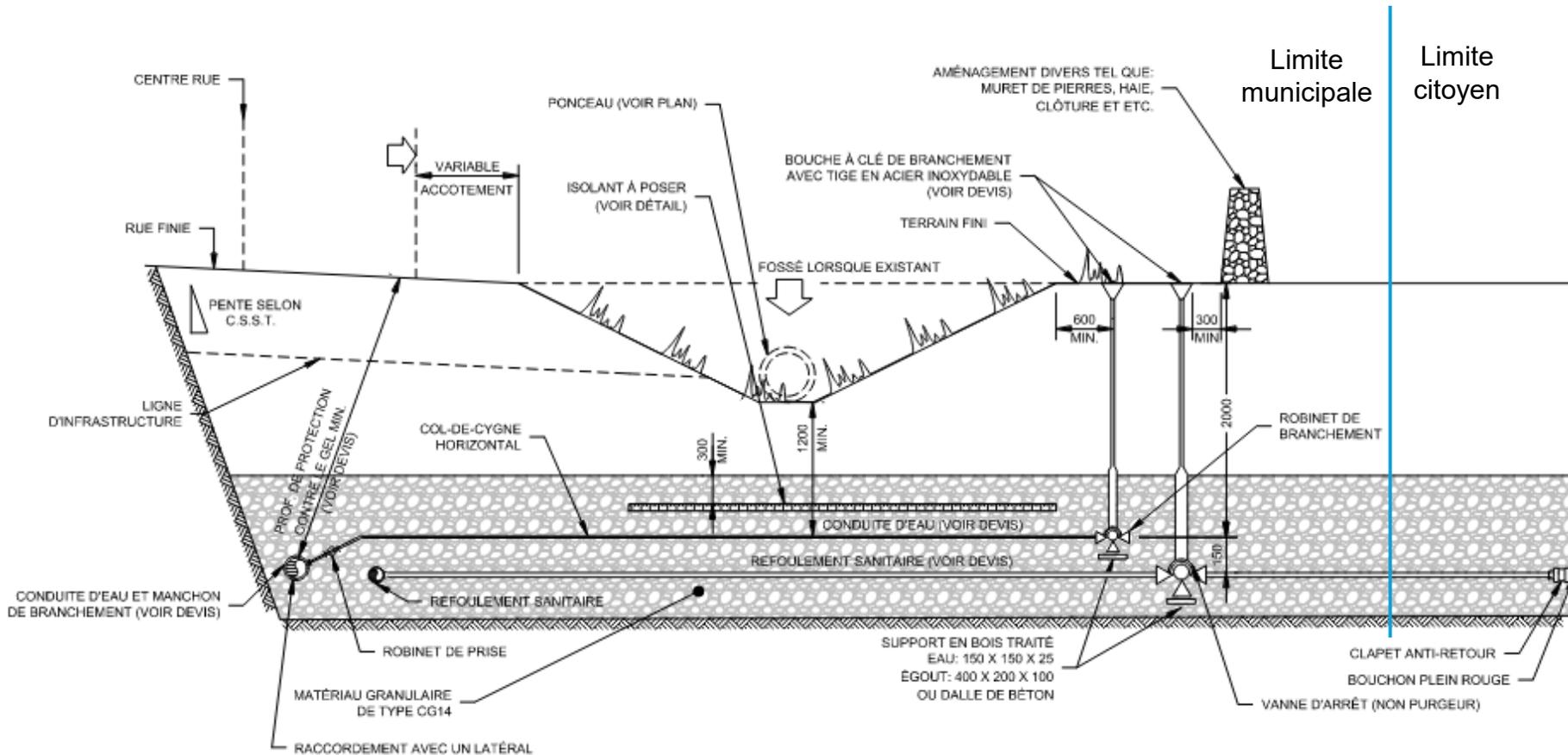
Le projet, du côté municipal, prévoit l'installation d'une conduite sanitaire sous pression, posée parallèlement à la conduite d'aqueduc. Son diamètre varie de 50 à 150 mm.

Un phasage des travaux sera mis en place lors de l'exécution du projet. Les étapes précises auxquelles les citoyens pourront accéder à leurs services n'ont pas encore été déterminées. **Chaque section de la conduite principale devra être entièrement réalisée et testée avant que les citoyens puissent s'y raccorder.**

Réseau municipal – Coupe, type municipal



Réseau municipal – Branchement privé

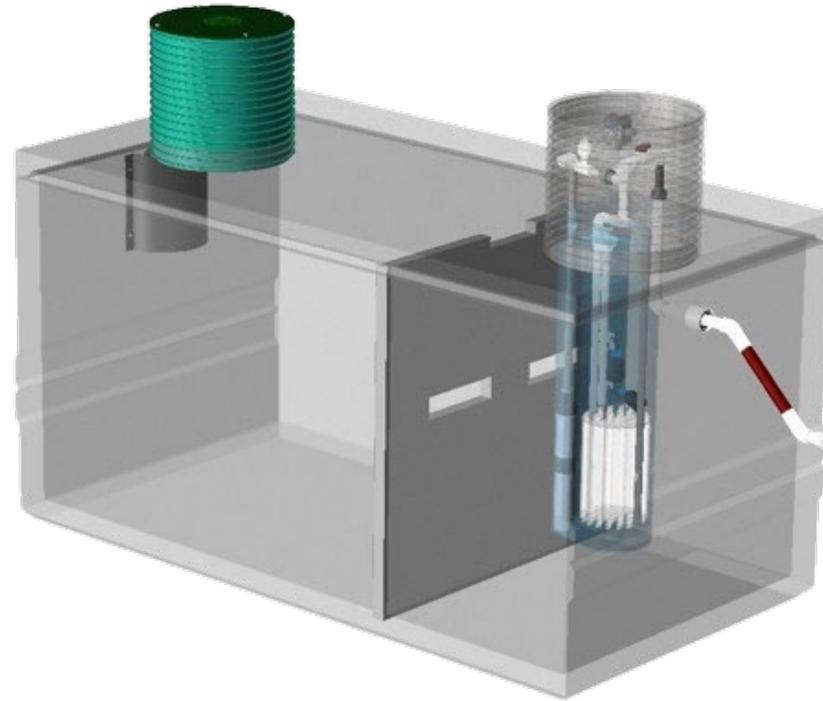


Les branchements privés comprendront deux bouches à clé de couleurs différentes, afin de distinguer l'aqueduc du réseau sanitaire.

Celles-ci seront **installées** le plus près possible du réseau municipal.

La photo ci-haut présente un exemple où les bouches à clé sont installées à proximité de la fosse septique.

Réseau municipal – Fosse septique

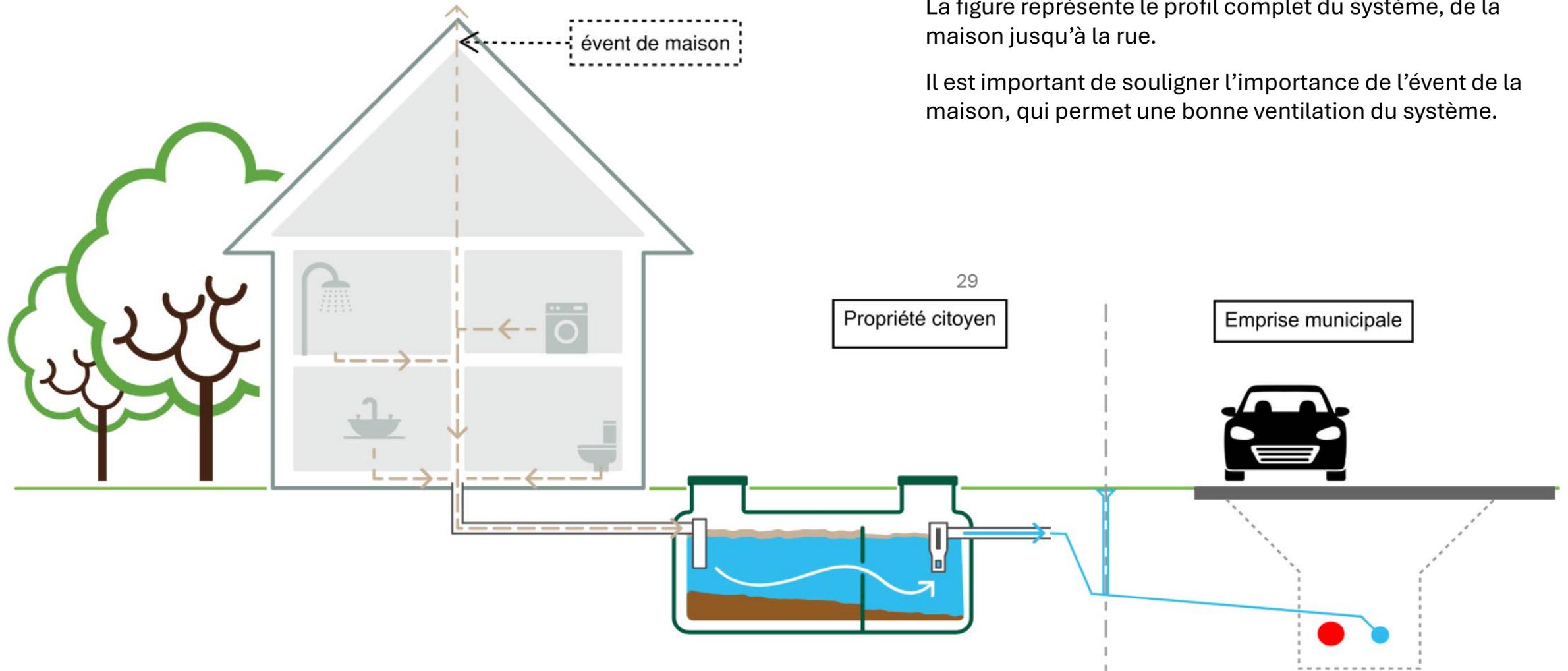


Voici des représentations de la fosse. La pompe est installée dans un compartiment séparé, et le volume de cet espace n'est pas pris en compte dans le calcul de la capacité minimale requise pour la fosse.

Il s'agit d'une pompe à turbine **standard, capable de fournir un débit de 5 à 9 gallons par minute (gpm) à une hauteur de 150 pieds.** Cette pompe, d'une puissance de 0,5 HP, fonctionne sur un réseau de 120 volts et est conçue uniquement pour le pompage de liquides.

Le panneau de contrôle sera installé à l'extérieur de la résidence, mais il doit être raccordé au panneau électrique principal.

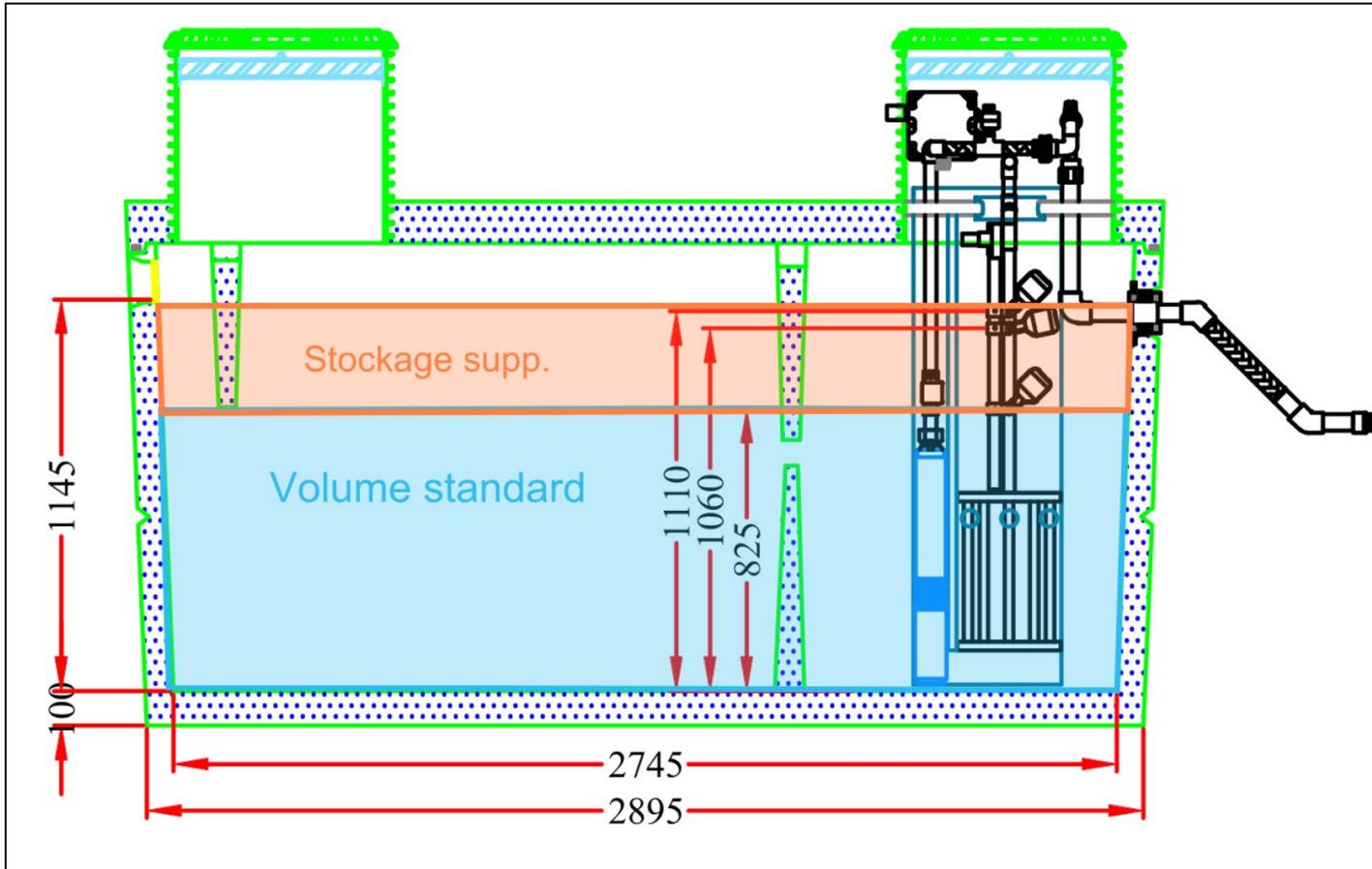
Réseau municipal – Profil du système



La figure représente le profil complet du système, de la maison jusqu'à la rue.

Il est important de souligner l'importance de l'évent de la maison, qui permet une bonne ventilation du système.

Capacité de la fosse



En cas d'inondation :

- 2 clapets anti-retour protègent la fosse
- Un est situé dans la fosse ; l'autre est situé à la limite de propriété

Des aménagements peuvent être réalisés pour rehausser les cheminées.

Dimensions de la fosse



1 fosse = 1 maison

Fosse pour une maison jusqu'à 3 chambres

- Longueur : 2,895 mètres
- Largeur : 1,470 mètre
- Hauteur : 1,530 mètre, excluant les cheminées.
- Poids : \pm 4 850 kg

Fosse pour une maison jusqu'à 6 chambres

- Longueur : 3,2 mètres
- Largeur : 1,7 mètre
- Hauteur : 1,740 mètre, excluant les cheminées.
- Poids : \pm 4 900 kg

Exemple d'aménagement



À noter que les aménagements doivent prévoir un accès aux installations pour fins d'entretien et de vidange.



infra secteur Est



5

**Prochaines
étapes**

Prochaines étapes

Automne 2025 : Servitudes

Hiver 2026 : Soumissions

Printemps - été 2026 :
Début des travaux



Taux d'adhésion au projet

Question au sondage :

Est-ce qu'un système municipal d'égout RSP et d'aqueduc pour 28 200 \$ par porte vous semble acceptable ?

	Présences	Répondants sondage	En faveur	Équivalence
3 juin	52	33	29	88 %
4 juin	63	43	39	91 %
5 juin	43	31	28	91 %
7 juin	24	20	20	100 %
Total	182	127	116	91 %





infra secteur Est



**Pour plus d'informations,
consultez le section
Infra secteur Est sur
www.lery.ca.**